Annexe II A

Projet agricole

Cadre réservé aux services administratifs de la comm	une de dépôt du dossier
Commune où est déposé le dossier de demande de permis d'environnemen	ıt
Date de réception du dossier à la commune	
Référence du dossier à la commune	
Personne de contact à la commune	
Date d'expédition du dossier à la Division de la Prévention et des Autorisations	
Demandeur	Sceau de la commune
Objet de la demande	

FRE D	0.1.1.0.1
1 ^{ère} Partie — Présentation générale	Cadre I. — Demandeur
Veuillez respecter la structure officielle des numéros suivants. Toutes les ca devant si nécessaire).	ses doivent être remplies (en rajoutant des zéros
N° de producteur :	
1 ^{ère} Partie — Présentation générale	Cadre IV. — Présentation du projet
IV.5. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET IV.5.4. DOCUMENTS À JOINDRE	
	ulaira gánáral Numáratar aga annayag
A mentionner dans « <i>Annexes fournies par l'exploitant</i> », page 24 du form	uialle general. Numeroter ces affrexes.
1° Copie de la C arte T echnique d' I dentification (CTI).	
2° Copie du dernier inventaire SANITEL (uniquement pou sions et les régularisations)	r les renouvellement de permis, les exten-
3° Au choix :	
Photocopie de ma dernière déclaration de superficie avec la localisation précise des parcelles exploitées	
J'autorise la Direction générale de l'Agriculture (D des Ressources naturelles et de l'Environnement (E ficie accompagnée des orthophotoplans associés av ploitées et leurs numérotations respectives.	OGRNE) de ma dernière déclaration de super-
IV.5.5. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES INSTALLATIONS ET ACTIVITÉS D	DU PROJET
IV.5.5.1. Situation du projet (ne concerne pas les projets	sans cheptel)
Avez-vous au moins un bâtiment ou toute autre infrastructure d'habitat telle que visée par l'article 26 du CWATUP, lequel dence?	
□ OUI □ NON	si NON, remplir l'annexe A.

(*) Par bâtiment ou infrastructure d'hébergement, on entend toute construction ou local ou partie de bâtiment dans lesquels les animaux séjournent, à l'exception des abris situés en prairie et destinés à protéger les animaux des intempéries.

IV.5.5.2. Description du projet

A) CARACTÉRISTIQUES DU SOL OU DE LA LITIÈRE PAR INSTALLATION:

	Installation I _n *	Type de sol ou de litière**
	d'environnement et de permis unique ** Pour chaque installation (bâtiment	bleau du point IV.5.1., page 10, du formulaire général des demandes de permis e ou infrastructure d'hébergement) et catégorie animale, veuillez indiquer le type de sol botis total, béton raclé, litière glissante, litière sur sol plein, litière biomaîtrisée, autres (à
B)	SUPERFICIE DISPONIBLE PO	OUR LA MISE EN QUARANTAINE OU L'INFIRMERIE:
*: n:	m ² , à décrire:	
	* Reprendre les symboles In du d'environnement et de permis un	tableau du point IV.5.1., page 10, du formulaire général des demandes de permis ique
C)		AR L'ANNEXE 1 DE LA DIRECTIVE 96/61/CE DU 24 SEPTEMBRE 1996 EN ET À LA RÉDUCTION INTÉGRÉE DE LA POLLUTION (IPPC) :
	vez-vous plus de 2.000 emplace kg ou plus de 750 truies ou plu	
		SI OUI, COMPLÉTER L'ANNEXE B

VENTILATION DES BÂTIMENTS OU INFRASTRUCTURES D'HÉBERGEMENT:

alors remplir l'annexe C

forcée

0

 $\widehat{\Box}$

* Reprendre les symboles Bn du tableau du point II.5.2, page 5, du formulaire général des demandes de permis d'environnement et de permis unique

NON

OUI

IV.5.6. Inventaire du cheptel (nombre maximum d'animaux détenus par an ou par cycle)

CATEGORIE ANIMALE:		Situs	ation e)	<u>(istante</u>	Situation existante avant permis	permis				Places dans les constructions projetées	ans les	constr	actions	projetée	Si			Situa	tion fut	ure ave	Situation future avec permis	<u>s</u>	
BOVIN	(E)	(2) (3)		(4)	(2)	(9)	(7)	(8)	(1)	(1) (2) (3)	3)	(4) (5)		(1) (2)	(8)	(8) (1) (2)	(2)	(3)	(4)	(2)	(9)	(7)	(8)
Bovin de moins de 6 mois																							
Taurillon de 6 à 12 mois																							
Taurillon de 1 à 2 ans																							
Génisse de 6 à 12 mois																							
Génisse de 1 à 2 ans																							
Vache allaitante et son veau																							
Vache laitière																							
Vaches de réforme ou allaitante sans veau																							
Autre bovin de plus de 2 ans																							
Total bovins :																							
(1): Caillebotis et grilles (2): Stabulation entravée paillée (3): Stabulation semi-paillée (paille et lisier) avec accumulation du fumier (4): Stabulation semi-paillée (paille et lisier) avec ra-	llée (3	3) : Sta	bulatic	in sem	i-paillé	e (pail	le et lis	sier) a	vec acc	umula	ion du	ı fumie	r (4)	Stabul	ation s	emi-pa	illée (p	aille et	: lisier)	avec	.a-		

enil-painee (paine et inster) avec accumulation raclage peu fréquent (>et = 5jours) (7) : Stabulation paillée avec accumulation, raclage peu fréquent (>et = 5jours) (7) : Stabulation paillée, ra-(1) : Camebous et giilles (2) : Stabulation en tavee paillee (3) : Stabulation sich clage du fumier (5) : Stabulation libre paillée avec accumulation du fumier clage fréquent (< 5jours) (8) : Autre (à préciser : prairies, ...):

CATEGORIE ANIMALE:		Situation existante a	xistante av	avant permis		Plac	es dans le	s constructi	Places dans les constructions projetées	S		Situation	Situation future avec permis	permis	
PORCIN	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(1)	(2)	(3)	(4)	(2)	(1)	(2)	(3)	(4)	(2)
Porcelet (de 4 à 10 semaines)															
Truie gestante															
Truie avec porcelets															
Verrat															
Porc à l'engrais et cochette															
Total porcins :															
(1) · Caillahotis (2) · Stahulation naillée avec récolte des urines	o avoc róco	to doc urir	,	· Ctahillatic	nontiòron	2) · Stabulation ontibromont position (1) Stabulation cur litibro accumuldo ou biomaitrico	(V)	hilation	ır litière ac	o opinalio	ii biomaîtr	icón			

⁽⁴⁾ Stabulation sur littere accumulee ou biomaitrisee (3) : Stabulation entierement paillee (1): Calllebotts (2): Stabulation paillée avec récolte des urines
 (5): Autre (à préciser : prairies, ...):

CATEGORIE ANIMALE:	Situatic	Situation existante ava	te avant permis	Places dan	Places dans les constructions projetées	nns projetées	Situa	Situation future avec permis	permis
VOLAILLE, LAPIN	GRILLES	LITIERE	AUTRE	GRILLES	GRILLES LITIERE	AUTRE	GRILLES	GRILLES LITIERE	AUTRE
Poule reproductrice (343 jours)									
Poulette démarrée (127 jours)									
Poule pondeuse (343 jours)									
Poulet de chair (40 jours)									
Coq de reproduction									
Pintade (79 jours)									
Oie (150 jours)									
Canard (75 jours)									
Dinde et dindon (85 jours)									
Caille									
Autruche, émeu, nandou									
Lapin mère									
Lapin à l'engrais									
Total volailles et lapins :									

Autre (préciser) :

Halle (preuser).									
CATEGORIE ANIMALE :	Situation	Situation existante ava	ite avant permis	Places dan	Places dans les constructions projetées	ons projetées	Situa	Situation future avec permis	permis
OVIN, CAPRIN, EQUIN	GRILLES	LITIERE	AUTRE	GRILLES LITIERE	LITIERE	AUTRE	GRILLES LITIERE	LITIERE	AUTRE
Ovin et caprin de moins d'un an									
Ovin et caprin de plus d'un an									
Equin									
Total ovins, caprins, équins:									

Autre (préciser) :

CATEGORIE ANIMALE :	Situatio	Situation existante avant	t permis	Places dans les constructions	s constructions	is projetées	Situati	Situation future avec permis	ermis
AUTRE (préciser) :	 	 	 	 				 	
Total autres :									

2 ^{ème} Partie — Effets du projet sur l'environnement	Cadre I. — Effets sur les eaux

CADRE I - EFFETS SUR LES EAUX

I.1) LE PROJET IMPLIQUE-T-IL DES REJETS D'EAU ? NON OUI

SIOUI, REMPLIR LE TABLEAU CI-DESSOUS

	Type d'eau (1)	Installation, dépôt ou bâtiment générant le rejet (2)	Récepteur final (3)	Quantités (1)	Moyens pour réduire les incidences (épuration, pré-traitement, transformation / réutilisation, by-pass, épandage, dispositif absorbant)
R 1					
R2					
R3					
R 4					
R 5					
R 6					
R 7					
R 8					
R9					
R10					
R11					
R12					

(1) Ebr	= eaux brunes (aires de parcours et d'attente des animaux, non couvertes)
EV=	eaux vertes (nettoyage des quais de traite) en m³/m² de surface
Ebl=	eaux blanches (nettoyage du matériel de traite et stockage du lait) en m³/jour
	Ajouter la copie de l'avis de l'intercommunale en cas de rejet à l'égout
EN=	eaux de nettoyage des bâtiments d'hébergement en m³
EP=	eaux de nettoyage des pulvérisateurs en m³
J=	jus des matières végétales stockées (jus de silos) en m³
ED = eaux	$domestiques \ (eaux \ de \ l'habitation, \ des \ bureaux, \ des \ commerces, \ de \ lavage \ de \ moins \ de \ 10 \ v\'ehicules) \ \textbf{en } \ \textbf{m}^3 / \textbf{jour}$
A=	autres eaux (à préciser) en m³
d'env perm dema	endre les symboles Bn (voir tableau du point II.5.2, page 5, du formulaire général des demandes de permis vironnement et de permis unique), In (voir tableau du point IV.5.1, page 8, du formulaire général des demandes de is d'environnement et de permis unique) et/ou Dn (voir tableau du point IV.5.2, page 8, du formulaire général des andes de permis d'environnement et de permis unique) qui rejettent des eaux, à l'exclusion des effluents d'élevage et purin). Distinguer les rejets s'ils n'ont pas le même récepteur .
(3) ESU	= eau de surface (cours d'eau, préciser son nom)
ESO=	eau souterraine (rejet direct ou écoulement naturel)
VA=	voie artificielle des eaux pluviales
EG=	égout public (apparent ou non apparent)
Dn=	dépôt repris dans la liste des dépôts de substances, matières et déchets, page 8 du formulaire général (p.ex., ci terne à lisier, citerne d'eau de pluie,).

Préciser sur le plan descriptif les rejets (Rn) et les canalisations / raccordements.

I.2.1. <u>Ea</u>	aux de toiture
\Rightarrow	Superficie des toitures:m².
\Rightarrow	Collecte des eaux de pluie OUI NON
collectée etc.):	indiquer les bâtiments ou infrastructures concernés (Bn) et la destination de ces eaux es (rejet en eau de surface, dispersion, stockage en citerne, réutilisation, épandage,
Précise	er sur le plan descriptif les rejets (Eplu) et les canalisations / raccordements.
1.2.2. <u>Au</u>	utres aires imperméables ou étanches
	r la nature (cour, parking, aire de manœuvre, etc.) des surfaces sur lesquelles les eaux de nt susceptibles de s'écouler sans être contaminées par des effluents d'élevage.
	m²
	m²
	m²
	m²
Précise	er sur le plan descriptif les rejets (Eplu) et les canalisations / raccordements.
I.3.)	NETTOYAGE DES BÂTIMENTS OU INFRASTRUCTURES D'HÉBERGEMENT
	⇒ Balayage ou aspiration □ OUI □ NON
	⇒ Nettoyage par voie humide □ OUI □ NON
	⇒ Fréquence de nettoyage:

I.2.

Eaux de pluie

hebdomadaire

 \Rightarrow

moins d'une fois par semaine

moins d'une fois par mois

CADRE V - EFFLUENTS D'ÉLEVAGE

V.1.	EFFL	UENTS SOLIDES	6					
V.1.1.	Fun	MIER						
	A)	TYPE DE STOCI	KAGE AV	VANT VAL	ORISATION			
		Stockage au ch	amp		IUO 🗌 OUI			
		Stockage à la f	erme	□ NON	I OUI	si OUI , i	remplir le tableau	ı suivant :
		Autre destinati	on (à pr	éciser):				
		•••••	•••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	•••••	•••••	•••••	
		•••••			•••••	•••••	•••••	
				Descrin	otion des fumières			
		rface de l'aire ou des res bétonnées en m²	Aire o	couverte	Volume de la citeme équipant la fumière en m³	Système co	ntrôle étanchéité	
			OUI			OUI 🗆	NON 🗌	
			NON					
			OUI			OUI 🗆	NON 🗆	
			NON					
			OUI			OUI 🗆	NON 🗆	
			NON					
		ment et de permis u	nique).	·	t IV.5.2, page 8, du fo	·		·
		⇒ journalièr	e					

V.1.2. EFFLUENTS DE VOLAILLES

A) SYSTÈME DE GESTION DES FIENTES AU NIVEAU DU POULAILLER

			Bâtiments *	
s, dans une fosse sous les ca	ages et raclage vers un stock	age extérieur		
Récolte , sous les cages, sur un tapis non aéré, stockage extérieur				
es, sur un tapis aéré, stockag	e extérieur			
es, sur un tapis, tunnel de séc	chage, stockage extérieur			
onde (logement hors cage)				
s unique AGE AVANT VALORISAT champ a ferme December 1	ON OUI	si OUI , remj	plir le tableau suivant :	
	Tipuon du Stockage	Volume de la		
	Bâtiment fermé	citerne équipant la fumière en m³	Système contrôle étanchéité	
OUI 🗆 NON 🗆	OUI 🗆 NON 🗆		OUI 🗆 NON 🗆	
OUI □ NON□	OUI 🗆 NON 🗆			
			OUI 🗆 NON 🗆	
OUI NON	OUI 🗆 NON 🗆		OUI NON	
OUI NON	OUI NON			
	s unique AGE AVANT VALORISAT champ a ferme Ne ation (à préciser): Des cou nées Aire couverte	Bn du tableau du point II.5.2, page 5, du formula s unique LAGE AVANT VALORISATION champ NON OUI a ferme NON OUI ation (à préciser): Description du stockage a ou nées Aire couverte Bâtiment fermé	Bn du tableau du point II.5.2, page 5, du formulaire général des sunique **CAGE AVANT VALORISATION** champ	

V.2. EFFLUENTS LIQUIDES (LISI	ER, PURIN,)
-------------------------------	-------------

Dép	oôt (1)	Туре (2)	Volume de la citerne en m³	Fréquence d'évacuation du lisier (3) Indiquer la citerne Dn réceptrice	Système de contrôle de l'étanchéité	
					OUI 🗆	NON 🗆
					OUI 🗆	иои 🗆
					OUI 🗆	NON 🗆
					OUI 🗆	NON 🗌
					OUI 🗆	NON 🗆
					OUI 🗆	NON 🗌
					OUI 🗆	иои 🗆
	une autre	e citerne	more rosaemi dane la	citerne sous les caillebo	ons est evadue i	egunerement ver
V.3.						
V.3. □ ·	Dérc OUI NON	e citerne	AU DIMENSIONNEI			
V.3.	Dérc OUI NON	e citerne	AU DIMENSIONNEI			
V.3 . ☐ : V.4 . Y a-t-i	DÉRCOUI NON TRAIT	e citerne DGATIONS RELATIVES FEMENT DES EFFLUEN -il prévu un système de	AU DIMENSIONNEI TS D'ELEVAGE e traitement (présé	MENT DES INFRASTI	RUCTURES DE	STOCKAGE
V.3. V.4. Y a-t-iduits, o	DÉRCO OUI NON TRAII I ou est compos	ECITEMENT DES EFFLUEN -il prévu un système de tage, autre,) :	AU DIMENSIONNEI TS D'ELEVAGE e traitement (présé NON OU	MENT DES INFRASTI chage, séchage, lagu	RUCTURES DE	STOCKAGE
V.3. V.4. Y a-t-iduits, o	DÉRCO OUI NON TRAII I ou est compos	e citerne DGATIONS RELATIVES FEMENT DES EFFLUEN -il prévu un système de	AU DIMENSIONNEI TS D'ELEVAGE e traitement (présé NON OU	MENT DES INFRASTI chage, séchage, lagu	RUCTURES DE	STOCKAGE
V.3. ☐ : V.4. Y a-t-iduits, contains a contains	DÉRCO OUI NON TRAII I ou est compos	ECITEMENT DES EFFLUEN -il prévu un système de tage, autre,) :	AU DIMENSIONNEI TS D'ELEVAGE e traitement (présé NON OU	MENT DES INFRASTI chage, séchage, lagu	RUCTURES DE	STOCKAGE
V.3. ☐ : V.4. Y a-t-iduits, contains a contains	DÉRCO OUI NON TRAII I ou est compos	ECITEMENT DES EFFLUEN -il prévu un système de tage, autre,) :	AU DIMENSIONNEI TS D'ELEVAGE e traitement (présé NON OU	MENT DES INFRASTI chage, séchage, lagu	RUCTURES DE	STOCKAGE
V.3. ☐ : V.4. Y a-t-iduits, contains a contains	DÉRCO OUI NON TRAII I ou est compos	ECITEMENT DES EFFLUEN -il prévu un système de tage, autre,) :	AU DIMENSIONNEI TS D'ELEVAGE e traitement (présé NON OU	MENT DES INFRASTI chage, séchage, lagu	RUCTURES DE	STOCKAGE
V.3. ☐ : V.4. Y a-t-iduits, contains a contains	DÉRCO OUI NON TRAII I ou est compos	ECITEMENT DES EFFLUEN -il prévu un système de tage, autre,) :	AU DIMENSIONNEI TS D'ELEVAGE e traitement (présé NON OU	MENT DES INFRASTI chage, séchage, lagu	RUCTURES DE	STOCKAGE

Annexe A

Questions complémentaires relatives à l'emplacement du projet en vue de déterminer sa classification ¹

1.	Bâtiment ou toute autre infrastructure d'hébergement de bovins de gibiers, d'ovins, de caprins	de 6 mois et pl	us, d'équidés,		
1.1.	à moins de 125 m d'une zone d'habitat*:	OUI [NON [
1.2.	à moins de 125 m d'une zone de services publics et d'équipement communautaire ** contenant une construction dans laquelle une ou des personnes séjournent habituellement ou exercent une activité régulière :	oui 🗆	non 🗌		
1.3.	à moins de 125 m d'une zone de loisirs *** :	OUI 🗌	NON [
1.4.	à moins de 125 m d'habitation de tiers existante (sauf si elle est située en zone agricole *****):	OUI [non [
	Si OUI, date du permis d'urbanisme de l'habitation (<u>copie de l'attestation de la commune à joindre</u>) :				
1.5.	à moins de 125 m d'une zone destinée au logement et à la résidence par un rapport urbanistique et environnemental au sens de l'article 33 du CWATUP ou par un plan communal d'aménagement tel que défini aux articles 48 et 49 du même Code:	oui 🗆	non 🗌		
<u> </u>	10.1%				

****: Zone agricole: zone destinée à l'agriculture au sens général du terme (article 35 du CWATUP)

^{*:} zone d'habitat: zone destinée principalement à la résidence (article 26 du CWATUP)

^{**:} zone de services publics et d'équipement communautaire: zone ne pouvant comporter que des constructions ou aménagements destinés à satisfaire un besoin social assuré par une personne publique ou privée à laquelle les pouvoirs publics ont confié la gestion d'un service public (article 28 du CWATUP)

^{***:} Zone de loisirs: zone destinée à recevoir les équipements récréatifs ou touristiques (article 29 du CWATUP)

^{1.....} Les distances sont celles comprises entre les angles de façade les plus proches du bâtiment ou de l'infrastructure d'hébergement concerné et d'une habitation de tiers existante ou entre l'angle de façade du bâtiment ou de l'infrastructure d'hébergement concerné et la limite de la ou des zone(s) reprise(s).

On entend par habitation existante tout immeuble existant (à savoir dûment autorisée, la date du permis de bâtir faisant foi) au jour de l'entrée en vigueur de l'arrêté du Gouvernement wallon du 10 octobre 2002 relatif à la gestion durable de l'azote en agriculture, soit le 29 novembre 2002, et dans lequel une ou plusieurs personnes (autre que l'exploitant) séjournent à titre principal. Les annexes de l'habitation (remise, atelier, garage, etc.), attenantes ou pas, ne sont pas prises en considération pour la détermination de la distance.

2.	Bâtiment ou toute autre infrastructure d'hébergement de bovins ratites, de volailles, de porcins, de lapins, de pigeons	de moins de 6	mois, de
2.1.	à moins de 300 m d'une zone d'habitat :	OUI 🗌	non 🗌
2.2.	à moins de 300 m d'une zone de services publics et d'équipement communautaire contenant une construction dans laquelle une ou des personnes séjournent habituellement ou exercent une activité régulière :	OUI 🗆	non 🗌
2.3.	à moins de 300 m d'une zone de loisirs :	OUI 🗌	non 🗌
2.4.	à moins de 300 m d habitation de tiers existante (sauf si elle est située en zone agricole) :	oui 🗌	non 🗌
	Si OUI, date du permis d'urbanisme de l'habitation (<u>copie de l'attestation de la commune à joindre</u>) :		
2.5.	à moins de 300 m d'une zone destinée au logement et à la résidence par un rapport urbanistique et environnemental au sens de l'article 33 du CWATUP ou par un plan communal d'aménagement tel que défini aux articles 48 et 49 du même Code :	OUI 🗆	non 🗌

Annexe B

Questions complémentaires relatives aux établissements visés par l'annexe 1 de la Directive 96/61/CE du 24 septembre 1996 relative à la prévention et à la réduction intégrée de la pollution (IPPC) (plus de 2.000 porcs de plus de 30 kg ou plus de 750 truies ou plus de 40.000 volailles)

BONNES PRATIQUES AGRICOLES

A)	Enr	EGISTREMENT		
1) de l'	énergie consommée: NON OUI	Si oui, pr	éciser (ordinateur, registre,):
2) de 1'	eau consommée: NON OUI	Si oui, pr	réciser (ordinateur, factures,):
3) de la	a quantité d'aliment consommée: NON	OUI	Si oui, préciser (ordinateur, factures,):
4) du n	ombre de cadavres d'animaux: NON	OUI	Si oui, préciser (ordinateur, factures,):
B)	Une	PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES ÉMISSIONS IMPRÉVUI	ES ET LES II	NCIDENTS EST-ELLE ÉTABLIE?
		OUI		
		Si oui, veuillez en faire une description :		
			•••••	
			•••••	
	C)	AVEZ-VOUS UN PROGRAMME D'ENTRETIEN / DE RÉPAR D'ALIMENTATION, ETC.)	ATION DES	INSTALLATIONS (VENTILATEURS, CHAÎNE
		OUI		
		Si oui, veuillez en faire une description (type,	fréquence	e,):
			••••••	

D)	MES	SURES PRÉVUES POUR LIMITER LA CONSOMMATION EN EAU				
	\Rightarrow	utilisation de nettoyeurs à haute pression		OU	JI 🗌	non 🗌
	\Rightarrow	système de détection anti-fuite pour les distributeu	ırs d'eau de boiss	son O U	JI 🗌	non 🗌
	\Rightarrow	vérification régulière du débit d'eau de boisson		JO	JI 🗌	non 🗌
	\Rightarrow	Autres (à décrire):				
E)	MES	SURES PRÉVUES POUR LIMITER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE	:			
	\Rightarrow	Eclairage basse énergie	OUI		NON	
	\Rightarrow	Isolation des bâtiments	OUI		NON	
	\Rightarrow	vérification régulière des systèmes mécaniques (ve	entilateurs, distri	buteurs d	l'aliments,	, etc.)
	\Rightarrow	Autres (à décrire):				
		QUESTIONS SPÉCIFIQUES PO	OUR LES POU	LAILLE	RS	
Y-A-	-T'IL U	JN SYSTÈME DE CONTRÔLE DES PARAMÈTRES D'AMBIANCE DU	OU DES POULAILLEF	RS		
	NO	N OUI				
Si	(inc	veuillez indiquer les paramètres mesurées (t°, hi diquer les symboles Bn ou In) :			_	
					•••••	
			• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	•••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	••••••

QUESTIONS SPÉCIFIQUES POUR LES PORCHERIES

Veuillez cocher les cases adéquates et indiquer à côté les références (Bn) des bâtiments concernés.

SYSTEME DE LOGEMENT

PLANCH	ER AVEC CAILLEBOTIS INTÉGRAL
⇒ [avec fosse à système d'évacuation du lisier par dépression:
⇒ [avec fosse à gouttière d'évacuation du lisier par rinçage (aéré ou non-aéré):
⇒ [avec fosse à lisier de faible contenance régulièrement vidée:
⇒ [avec fosse à fond en pente:
⇒ [avec fosse à parois latérales en pente:
⇒ [avec dalle pentue sous le caillebotis:
⇒ [autres (à décrire):
Plancher a	avec caillebotis partiel
⇒ [avec fosse avec ailettes de refroidissement de la surface du lisier:
⇒ [avec fosse à système d'évacuation du lisier par dépression:
⇒ [avec fosse à gouttière d'évacuation du lisier par rinçage (aéré ou non-aéré):
⇒ [avec fosse à système d'évacuation du lisier par raclage (gratte):
⇒ [☐ Une fosse à lisier réduite d'une largeur max de 60 cm − les lattes sont triangulaires:
⇒ [autres (à décrire):
Litière	
	Paillée (à décrire):
	Bio- maîtrisée (à décrire):

Autres (à décrire):

Annexe C

Questions complémentaires relatives à la ventilation mécanique (en vue du calcul des odeurs)

Veuillez cocher les cases adéquates et indiquer à côté les références (Bn) des bâtiments concernés.

A) Caractéristiques du système de ventilation forcée
Autorégulation de la ventilation
Evacuation centralisée avec traitement de l'air
□ Evacuation verticale: □ sortie de cheminée en dessous du faîte du toit □ sortie à plus d'1 m au-dessus du faîte du toit: □ sans coiffe □ avec coiffe □ sortie à moins d'1 m au-dessus du faîte du toit: □ sans coiffe □ avec coiffe □ avec coiffe □ la avec coiffe □ la avec coiffe □ avec coiffe □ avec coiffe □ avec coiffe □ avec coiffe
Autres (à décrire):
B) Type d'alimentation liquide solide soupe multiphase